

Introduction. Lien conjugal, migration et transnationalisme : reconfiguration des formes de conjugalité et impacts sur les processus d'intégration et de construction identitaire

Introduction. Conjugal Ties, Migration and Transnationalism: Reconfiguring Forms of Conjuality and Impacts on Processes of Integration and Identity Construction

Josiane Le Gall and Catherine Therrien

Volume 13, Number 2, 2013

Lien conjugal et migration à l'ère de la mondialisation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025158ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025158ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (print)

1913-0708 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Le Gall, J. & Therrien, C. (2013). Introduction. Lien conjugal, migration et transnationalisme : reconfiguration des formes de conjugalité et impacts sur les processus d'intégration et de construction identitaire. *Diversité urbaine*, 13(2), 3–8. <https://doi.org/10.7202/1025158ar>

Introduction. Lien conjugal, migration et transnationalisme : reconfiguration des formes de conjugalité et impacts sur les processus d'intégration et de construction identitaire

Introduction. Conjugal Ties, Migration and Transnationalism: Reconfiguring Forms of Conjuality and Impacts on Processes of Integration and Identity Construction

JOSIANE LE GALL

CATHERINE THERRIEN

GRÂCE À PLUSIEURS PHÉNOMÈNES associés à la mondialisation, tels que les nouvelles technologies, la démocratisation du transport aérien et les mouvements de capitaux, l'établissement de liens conjugaux prend des configurations très diversifiées : union mixte, mariage transnational, intermittent du foyer, « mail-order bride », mariage arrangé, endogamie transnationale, etc. Alors que la grande majorité des travaux portant sur le sujet traitent principalement de la formation de ces unions et de la dynamique conjugale en étudiant ces formes de conjugalité chacune dans sa spécificité (Beck et Beck-Gernsheim 2014), ce numéro de *Diversité urbaine* propose d'examiner différentes facettes de l'expérience transnationale de personnes engagées dans ces formes d'union en envisageant celles-ci dans leur globalité. Sont donc analysés dans ce numéro l'option conjugale d'endogamie transnationale chez les descendants d'immigrés en France (Santelli et Collet), les liens maintenus entre les couples mixtes (Espagnols et étrangères) installés en Espagne et la famille des migrantes (Roca Girona), l'impact des régulations étatiques sur les mariages à but résidentiel en France vu à travers une analyse

cinématographique (Mijailovic), les différentes articulations du bilinguisme franco-brésilien dans les constructions identitaires (Dos Santos) et les représentations du chez-soi des étrangers en couple mixte au Maroc (Therrien). Ce numéro résulte d'un atelier¹ qui a eu lieu à Montréal en mai 2012 et qui a réuni plusieurs chercheurs et étudiants européens et canadiens travaillant sur divers types d'unions conjugales et dans différents contextes nationaux, ainsi que des intervenants du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne à Montréal. Certains auteurs ont également été sollicités pour contribuer à ce numéro.

La question des liens transnationaux dans l'analyse de la conjugalité est d'une grande pertinence et découle de l'implication d'un nombre croissant de personnes dans des réseaux *transnationaux*. Si les liens avec le pays d'origine ont toujours existé chez les migrants (Waldinger 2006), ils prennent une importance accrue à l'ère de la mondialisation et de la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'ensemble de la planète. Tous les moyens actuels d'échanges et de communications (usage d'Internet, échange de courriels, usage de *webcam*, etc.) ne cessent de renforcer et de complexifier les systèmes relationnels transnationaux sous toutes leurs formes (Simon 2008). De plus, l'étude de la conjugalité dans son lien à la migration soulève des questions au cœur des débats contemporains : processus d'intégration, recompositions identitaires, appartenances, mobilité, nouvelles configurations familiales, réseaux transnationaux, mariages arrangés, rôle des nouvelles technologies, etc.

La conjugalité, entendue au sens des manières de former un couple, est au cœur des pratiques transnationales des migrants et de leurs descendants. Ces pratiques transforment les manières d'établir les liens conjugaux et les pratiques de mariage. En même temps, le couple apparaît lui-même comme un mécanisme important dans la production et la transformation des réseaux transnationaux (Shaw et Charsley 2006). L'objectif consiste donc à voir à la fois la place des liens transnationaux dans la constitution de ces nouvelles formes d'union et la façon dont celles-ci participent à la transformation des réseaux transnationaux. Les articles présentés ici suivent deux axes spécifiques : les liens transnationaux et le choix conjugal d'une part, et l'impact des multiples configurations conjugales sur les liens transnationaux, les processus d'intégration et de construction identitaire, d'autre part.

La place des liens transnationaux dans les options conjugales des migrants et de leurs descendants

De toute évidence, les compositions conjugales sont variées et les modalités de mises en couple multiples. Si l'on se place du côté des pays d'immigration, il s'avère que les migrants se trouvent face à des options conjugales multiples. Ils peuvent former un couple avec un autre migrant (du même pays ou non), avec un descendant de migrant (du même pays ou non), avec une personne au pays d'origine ou avec un individu du groupe majoritaire. Les descendants de migrants font face également à ces différentes options puisque les liens avec le pays d'origine de leurs parents et les références culturelles et religieuses qui y sont associées n'ont pas disparu du fait d'une socialisation dans un autre contexte national. Des migrations se produisent également en direction de pays qui, traditionnellement, étaient des pays d'émigration. Des migrants de main-d'œuvre, des descendants d'immigrés ou des étudiants formés dans les pays occidentaux retournent s'y installer. Ils viennent avec leurs conjoints des pays du nord ou forment sur place des couples (avec des personnes d'origines diverses) tout en gardant des liens avec les pays dans lesquels ils ont vécu pendant de longues années. Pour certains, les relations familiales continuent de jouer leur rôle pour négocier et arranger des mariages; en revanche, d'autres rencontres conjugales sont la conséquence de diverses expériences de mobilité (voyages d'affaires, contrats de travail à l'étranger, stages, tourisme). Par ailleurs, l'accès à Internet à travers le monde contribue également à établir des liens conjugaux par la voie de nombreux sites de rencontre (spécialisés par origine ethnique, par confession, etc.). Les nouvelles technologies jouent évidemment un rôle important dans la création et le maintien de plusieurs de ces unions. L'article d'Emmanuelle Santelli et de Beate Collet, qui ouvre ce numéro, se penche de façon intéressante sur les options conjugales des descendants d'immigrés qui sont nés ou ont grandi en France, dont les parents sont originaires du Maghreb, de Turquie et d'Afrique sahélienne. À partir de l'analyse de données quantitatives et qualitatives, les auteurs examinent plus spécifiquement les caractéristiques sociales et culturelles des descendants d'immigrés qui se sont mis en couple avec des immigrés rencontrés au pays d'origine de leurs parents. L'analyse conduit ces deux sociologues à souligner qu'en plus de rencontrer leur conjoint le plus souvent par le biais de leur famille, ces personnes connaissent une situation socioéconomique et résidentielle moins favorable que les descendants d'immigrés qui rencontrent leur conjoint en France. Elles montrent également que cette option conjugale témoigne d'une préférence pour un entre-soi communautaire tout en maintenant une conception statutaire des rôles de genre.

Jordi Roca Girona aborde de son côté la question des couples mixtes en Espagne composés d'un homme espagnol et d'une femme étrangère, un phénomène plutôt récent dans ce pays, mais en augmentation constante. Son analyse fait ressortir la variation de l'intensité des liens transnationaux en fonction des différentes phases de la biographie des couples étudiés. L'analyse porte également sur les liens à distance qui se tissent entre le couple mixte et la famille du conjoint migrant au pays d'origine, avec une attention particulière portée à l'influence des enfants sur l'intégration du conjoint migrant.

Les effets des multiples configurations conjugales sur les activités transnationales et les processus d'intégration et de construction identitaire

Le choix conjugal est un facteur important pour comprendre l'intégration des migrants et de leurs descendants. Certaines formes d'unions sont ainsi considérées comme un frein à l'intégration dans le pays d'accueil et une menace à la cohésion sociale. Par exemple, selon certains travaux, l'endogamie transnationale aurait pour effet de court-circuiter l'intégration des migrants, notamment en raison de leur ancrage dans leur pays d'origine. Pour d'autres, les unions mixtes (exogamiques) sont considérées comme un indice d'intégration, bien que des recherches plus récentes aient fourni des contre-exemples (Meintel et Le Gall 2009; Santelli et Collet 2012; Therrien 2009). Dans son article sur les représentations des couples mixtes dans le cinéma français, Snezana Mijailovic porte un regard intéressant sur la question du mariage des migrants et sur le processus d'intégration en examinant le traitement qu'en font les réalisateurs français. À travers l'analyse de quelques films récents qui portent sur le phénomène des mariages « à but résidentiel », elle aborde les questions des « promesses par correspondance », de la maternité dans le contexte migratoire et de la perception de l'étranger(ère) en France et montre de quelle façon l'image véhiculée par les pouvoirs publics peut être remise en question. L'angle particulier de son analyse permet d'aborder de manière originale l'impact des régulations étatiques sur le quotidien des migrants (qui sont souvent obligés de se marier pour régulariser leur situation en France) tout en contribuant à nuancer les idées reçues sur ce type de mariage.

Longtemps conçus comme contradictoires ou mutuellement exclusifs, les liens transnationaux et processus d'intégration sont plutôt complémentaires (Levitt et Glick Schiller 2004). Ainsi, on sait aujourd'hui que l'intégration des migrants dans le pays d'accueil et le déploiement de pratiques transnationales peuvent se produire en même temps et même que ces deux processus se renforcent l'un l'autre (Levitt et Glick Schiller

2004; Morawska 2003). L'un des aspects importants concernant ces différentes formes d'union porte sur les dispositions légales à leur égard. Elles sont de première importance, car elles conditionnent l'accès aux droits sociaux, mais aussi l'entrée sur le territoire et l'autorisation de séjour, ainsi que l'acquisition de la citoyenneté. Par ailleurs, ces unions contribuent à la création de nouvelles identités et d'espaces transnationaux, du fait qu'elles établissent des réseaux sociaux entre les familles dans le pays de résidence et les familles au pays d'origine. Les migrants peuvent conserver ou créer des liens dans leur pays d'origine tout en établissant des liens avec des membres de la société d'accueil au sein du pays de résidence. Les nouvelles technologies permettent également à des couples et à des familles dont les membres vivent temporairement ou même à long terme dans différents pays de maintenir un contact quotidien. Ainsi, certaines recherches qui s'intéressent aux différents types de liens transnationaux motivés par l'endogamie transnationale mentionnent la présence de liens émotifs forts entre des membres d'une famille transnationale (Charsley 2003).

Les réseaux transnationaux jouent également un rôle dans la construction identitaire en contribuant à l'émergence d'identités personnelles composites. Ainsi, en se situant par rapport à plusieurs contextes dans leurs relations quotidiennes, les personnes élaborent parallèlement des identités hybrides. C'est précisément sur ce rôle des réseaux transnationaux dans la construction identitaire que Marta Dos Santos Silva se penche, à travers une analyse des stratégies élaborées par les couples franco-brésiliens en France. Son article, qui porte plus spécifiquement sur la transmission de la langue aux enfants, montre de quelle manière le facteur linguistique est révélateur du choix d'entretenir (ou non) une relation à la fois avec la France et avec le Brésil. L'auteure soutient que le rapport à la bi-culturalité n'est pas uniforme et qu'il dépend, selon son analyse, de trois régimes-types de conjugalité (le mixte, le brésiliant et le francisant). L'articulation entre transnationalisme et identité fait aussi l'objet de l'article de Catherine Therrien. En s'intéressant aux parcours migratoires et aux différentes représentations du chez-soi (*home*) des étrangers en couple mixte installés au Maroc, l'analyse de cette anthropologue montre que, tout en étant ancré dans un parcours de mobilité, les narrations de soi de ces individus ne sont pas synonymes de déracinement – comme le dépeignent certaines métaphores postmodernes (notamment celle du migrant et du nomade) –, mais qu'elles réfèrent à des liens d'attachement mobiles et pluriels. L'article montre également que les liens transnationaux maintenus avec le pays d'origine ainsi que les liens établis dans le pays d'accueil contribuent fortement à la reconfiguration de l'espace du chez-soi de ces migrants en couple mixte.

Un article hors thème signé par Nadia Giguère complète ce numéro. À partir d'une recherche ethnographique réalisée auprès d'expatriés occidentaux insérés en Inde, l'auteure examine l'appropriation, la transformation et la mise en pratique des représentations occidentales de l'Inde dans l'expérience quotidienne de ces personnes. On y apprend de quelle manière les interactions sociales subissent l'influence de ces représentations et sont réappropriées lors de la rencontre. L'article de cette anthropologue documente les différents processus de négociation identitaires qui amènent les expatriés à se réclamer d'une identité liminale, en marge des sociétés indienne et occidentale.

Note

1. L'atelier a été réalisé grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du soutien du CSSS de la Montagne.

Bibliographie

- Beck, U. et E. Beck-Gernsheim, 2014. *Distant Love*. Cambridge, Polity.
- Charsley, K., 2003. *Rishtas: Transnational Pakistani Marriages*. Ph.D. Thesis, University of Edinburgh.
- Levitt, P et N. Glick Schiller, 2004. « Conceptualizing Simultaneity: A Transnational Social Field Perspective on Society », *International Migration Review*, vol. 38, n° 3, p. 1002-1039.
- Meintel, D. et J. Le Gall, 2009. « Transmission intergénérationnelle de la religion dans une société sécularisée », in A. Quéniart et R. Hurtubise (dir), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*. Rennes, Presses de l'EHESP, p. 217-233.
- Morawska, E., 2003. « Immigrant Transnationalism and Assimilation: A Variety of Combinations and the Analytic Strategy it Suggests », in C. Joppke et E. Morawska (dir.), *Toward Assimilation and Citizenship: Immigrants in Liberal Nation-States*. Basingstoke, UK, Palgrave Macmillan, p. 133-176.
- Santelli, E. et B. Collet, 2012. « De l'endogamie à l'homographie socio-ethnique. Réinterprétations normatives et réalités conjugales parmi les descendants d'immigrés », *Sociologie et Sociétés*, 43, n° 2, p. 327-352.
- Shaw, A. et K. Charsley, 2006. « Rishtas: Adding Emotion to Strategy in Understanding British Pakistani Transnational Marriages », *Global Networks*, vol. 6, n° 4, p. 405-421.
- Simon, S., 2008. *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin.
- Therrien, C., 2009. *Des repères à la construction d'un chez-soi. Trajectoires de mixité conjugale au Maroc*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal. <http://hdl.handle.net/1866/4048> [consulté le 1^{er} mars 2014]
- Waldinger R., 2006. « "Transnationalisme" des immigrants et présence du passé », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n° 2, p. 23-41.